

THÈME LIBRE



Deluz/Leemage

Abriter sa famille. Migrer, habiter, se souvenir

Stéphanie Tabois

Les Pieds-Noirs entretiennent un rapport à l'espace national marqué par la mémoire de leur départ d'Algérie. En effet, lorsqu'en 1962, la France libère le pays de sa tutelle, environ un million de « Français d'Algérie » doit quitter son sol natal pour la Métropole. Dès lors, les Pieds-Noirs connaissent une situation paradoxale puisqu'ils se considèrent désormais comme des étrangers dans leur propre pays¹. D'un point de vue administratif, leur migration peut, en effet, s'analyser comme une mobilité – certes contrainte – d'un département français vers un autre. Il

n'en demeure pas moins que les Pieds-Noirs se trouvent confrontés à des recompositions semblables à celles que connaissent les migrants transnationaux : épreuve de nouvelles altérités, vacillement des réseaux sociaux, perte des repères du quotidien et d'une partie des biens, sentiment d'instabilité, etc. C'est en tenant compte de ce contexte migratoire *sui generis* que nous proposons d'envisager ici un aspect particulier des phénomènes de (re)territorialisation, celui de l'appropriation de l'espace national d'accueil. L'angle adopté consistera à examiner le rapport au

1. À ce titre, J.-J. Jordi (2002) a pu écrire que « le "rapatriement" de 1962 n'est pas une simple migration. Cette situation paradoxale fait de l'exil des Pieds-Noirs un cas de migration particulièrement singulier qui, s'il n'est pas unique, paraît cependant relativement rare. »

chez-soi en se centrant sur la perte de l'environnement familial en situation migratoire, et sur la recomposition « ailleurs », d'un espace à soi².

Cette analyse repose sur un travail de type qualitatif (entretiens et observations) mené auprès de plus de soixante-dix Pieds-Noirs³. Dans leur très grande majorité, les personnes rencontrées étaient adultes au moment de quitter l'Algérie ; c'est donc à elles qu'a incombé la décision de fuir et c'est elles qui, encore, ont dû faire face à l'épreuve de la migration (bien souvent, avec une famille à charge).

Les conditions de leur départ n'ont pas permis à l'ensemble des Français d'Algérie d'emporter avec eux leurs biens mobiliers, mais ils ont, au surplus, abandonné les espaces de leur vie quotidienne (villes, quartiers, lieu de travail, logement, etc.), des lieux qu'ils s'étaient « appropriés » et qu'ils « habitaient » au plein sens du terme⁴. La disparition définitive de leur espace domestique algérien a ensuite imposé à ceux qu'il était désormais convenu d'appeler les « Pieds-Noirs », de reconstituer, en Métropole, un « chez soi chez les autres » (Serfaty-Garzon, 2006). Il faut toutefois préciser qu'en matière d'habiter, pour ces déracinés, la distorsion culturelle entre l'Algérie et la Métropole apparaît relativement faible. Il est vrai que le contraste entre les traits culturels de « là-bas » et ceux du pays d'accueil n'a pas exposé ces migrants à la nécessité d'adapter et de convertir leurs manières d'habiter aussi radicalement qu'y ont été contraints, par exemple, les enquêtés maghrébins de R. Bekkar, N. Boumaza, D. Pinson ou ceux rencontrés par L. Joyeux (2003). On ne peut pas affirmer, en effet, qu'il ait existé pour les Pieds-Noirs « une culture d'habiter endogène et un modèle d'habitat exogène » (Bekkar, Boumaza, Pinson, 1999, p. 9). Pour autant, l'exil a impliqué de faire le deuil de ses territoires de référence, de s'approprier de nouveaux espaces et de se reterritorialiser.

En outre, comme pour tous les migrants, l'abandon du sol natal n'a pas emporté uniquement un déracinement à

l'échelle de l'individu. Coupés de leurs racines, il a fallu que les ascendants se pensent comme ceux à partir desquels la socialisation résidentielle devait se reconstituer, la famille devait refaire souche et établir sa cohérence. Il s'est donc agi d'arrimer l'histoire longue de la famille aux nouveaux territoires, de produire de l'attachement. L'examen de deux modes d'habiter montrera que la maison peut représenter une réponse à cette exigence identitaire individuelle et familiale. Si, lors de l'installation en Métropole, les premiers logements ont indubitablement participé à la stabilisation de la famille, les résidences principales actuelles et les lieux dans lesquelles elles se trouvent n'ont pas été investis au point de dissiper le souvenir fantasmé de la « maison d'origine ». Il en va autrement du contenu mobilier et l'organisation domestique des résidences principales mais aussi, et surtout, de l'attachement aux résidences dites « secondaires ». En effet, nous avons constaté que les Pieds-Noirs possédant de tels logements entretiennent bien souvent un rapport au lieu et au chez-soi différent de celui qu'ils nouent avec leur logement principal. Cela tient non seulement à la nature même du bien, mais aussi, en l'espèce, aux ponts que ce lieu permet de jeter vers le passé et l'espace mnésique de l'Algérie.

Refonder son chez-soi

Pour un grand nombre de Pieds-Noirs le départ de l'Algérie a été vécu comme un abandon forcé de leur sol natal. Refusant jusqu'au dernier moment de croire à un caractère inéluctable de leur exil, certains se sont trouvés pris au dépourvu lorsqu'il leur a fallu se résoudre à quitter le pays. Lors des entretiens, ce sont avant tout la perte de la terre natale, l'abandon des ancêtres et de leurs tombes et la rupture avec la vie quotidienne (qui, vaille que vaille, malgré le contexte martial, poursuivait son cours) qui sont d'abord mentionnés.

L'évocation des territoires individuels, familiaux ou professionnels s'accompagne souvent d'une vive émotion ; une tristesse à laquelle se mêle, en contrepoint, un plaisir non dissimulé à décrire les lieux perdus. Les Pieds-Noirs conservent et entretiennent semble-t-il en effet des souvenirs très vifs de leur ville, de leur quartier et des rues alentours, de leurs voisins, de leur maison, le cas échéant de la cour ou du jardin domestique (souvent présenté comme un véritable paradis dans lequel tout poussait à foison). Outre la perte de leurs maisons (ou de celles de leurs proches : la ferme des grands-parents, le cabanon d'un oncle, par exemple) ou encore de celle d'espaces fortement appropriés (telle ville, telle ou telle plage, telle forêt accueillant jadis les pique-nique dominicaux etc.), l'ordre des objets du quotidien qui composaient le décor domestique a été bouleversé par l'installation en Métropole. À leur arrivée en Métropole, les familles pieds-noirs doivent composer avec des logements qu'elles ne connaissent pas et

2. Sans pour autant faire totalement fi des aspects plus historiques et/ou politiques propres à la population étudiée, la longueur et la perspective de cet article ne permettent pas de développements spécifiques sur ces points – qui ont en outre été traités par ailleurs, (cf. Scioldo-Zurcher Y., 2010 ; Esclangon V., 2008).

3. Une présentation synthétique des enquêtés cités dans cet article est fournie en annexe. Pour une présentation plus complète de l'ensemble de la population rencontrée et de la méthodologie, cf. Tabois, 2007.

4. L'« habiter » suppose une « appropriation ». Depuis ses origines marxistes, ce concept a fait long feu. C'est à H. Lefebvre, que l'on doit l'association de la notion d'appropriation à celle d'habiter. Bien que cet auteur en ait réservé l'application aux rapports tissés par les hommes avec l'espace urbain, dès la fin des années 1950, la notion d'appropriation du chez-soi sera mise au travail dans le cadre d'une microsociologie de l'habitat, notamment portée par l'équipe de recherche dirigée par H. Raymond.

qui, dans la majorité des cas, ne leur plaisent guère, semblent ridiculement exigus, étrangers à soi, etc.

L'implantation géographique est bien souvent contrainte. Si le climat et les modes de vie du Sud de la France semblent plus familiers, il semble que les souvenirs de l'accueil des Métropolitains les plus septentrionaux aient laissé des traces désagréables dans les mémoires. Néanmoins, au nord comme au sud, l'installation dans le nouveau logement (loué, parfois acheté) a souvent été vécue comme un moment ouvrant une possibilité de « refondation » d'un noyau familial. Les membres de la famille affirment avoir eu conscience de ce qu'il fournissait un creuset indispensable à la mise en place de nouveaux repères de la vie quotidienne. Aux yeux de ces déracinés, l'habitat semble bien avoir constitué l'un des espaces matériels fondamentaux du repli. Il apparaît clairement dans les propos de François que, pour reprendre de la vigueur, il leur fallait s'enfermer, clôturer un espace intime afin de se protéger de toute atteinte ou immixtion (« Ce que je voulais c'est qu'on puisse se refaire au moins une santé, qu'on se repose [...] et que personne ne vienne chez nous »).

Présentés comme l'un des éléments de base de la nouvelle existence, les premiers logements occupés en Métropole sont pour autant regardés comme provisoires⁵. Comme l'ont noté D. Desjeux, A. Monjaret et S. Taponnier dans leurs travaux sur le déménagement, « les acteurs développent un certain nombre de stratégies pour limiter leur implication, durant toute la phase de transition, tant qu'ils ne ressentent pas avec certitude leur incorporation positive dans leur nouvel espace de vie ; sous contraintes, ils limitent leur affectivité » (1998, p. 43). Ceci est d'autant plus juste pour les Pieds-Noirs que l'étrangeté des logements symbolise la dépossession de soi subie par les familles exilées. Leurs difficultés à prendre possession de leurs nouvelles habitations tiennent vraisemblablement également au ressentiment que leur inspire cette France, qui ne les accueille aujourd'hui que parce qu'elle les a abandonnés hier ; les exilés peinent donc à s'y établir, et, de manière plus précise, à transformer leur « logement » en une « maison »⁶. Toutes choses étant égales par ailleurs, à l'instar des occupants des logements de Pessac construits par Le Corbusier, il leur faut rendre « habitables » ces nouveaux lieux (Boudon, 1969).

Ainsi, bien que le logement occupé au cours des premières phases de l'installation ne ressemble en rien à un chez-soi familial, façonné à leur mesure par ses habitants,

il fait malgré tout office, en Métropole, de ce que J.-F. Staszak nomme un « territoire fondamental », c'est-à-dire qu'il s'impose comme « l'espace le plus approprié, le plus chargé, celui qui porte le plus d'émotions et d'affects, de souvenirs et d'espairs » (2001, p. 346).

Aujourd'hui, si les Pieds-Noirs rencontrés sont pour certains installés depuis plusieurs décennies dans la même région, ils sont nombreux à avoir connu une forte mobilité géographique. Celle-ci est liée aux mutations professionnelles mais elle a probablement été accrue par le fait que les membres de cette population étaient peu ancrés localement et que leur famille proche avait été dispersée. Les Pieds-Noirs ont donc vécu dans plusieurs logements successifs, déménageant soit afin d'obtenir un emploi correspondant davantage à leurs attentes ou qualifications, soit dans le but de se rapprocher de leur famille⁷. En outre, une mobilité sociale ascendante (entre le moment de leur arrivée en Métropole et l'âge de la retraite), conjuguée à une relative indifférence à l'identité des territoires et des villes qui les accueillait, semble avoir encore favorisé les déplacements géographiques. Il faut dire que la mobilité résidentielle trouve à s'inscrire dans les représentations familiales puisque les Pieds-Noirs et leurs enfants se construisent fréquemment sur une identité de descendant de migrants.

Quoi qu'il en soit, aujourd'hui encore, l'appropriation de l'espace national métropolitain n'apparaît pas comme une évidence. On constate ainsi auprès des Pieds-Noirs des difficultés (ou réticences) à s'ancrer définitivement. Pour la génération interrogée, la volonté de faire souche dans un lieu déterminé semble toujours délicate. C'est également le constat réalisé par M. Baussant qui écrit : « L'espace français [est] relativement dévalorisé et affectivement peu investi dans la mesure où les individus semblent échouer à y trouver un lieu de mémoire [...] familiale avec lequel ils puissent renouer et qui leur assure une inscription dans une filiation et un territoire » (Baussant, 2002, p. 576).

La maison représente le lieu des retrouvailles de la famille, sans pour autant, aux yeux des parents du moins, en symboliser les racines. Assez souvent, d'ailleurs, la maison occupée actuellement n'est pas celle dans laquelle les descendants ont passé l'intégralité de leur enfance. La déterritorialisation subie et le rapport à l'espace métropolitain confère à la circulation de leur patrimoine un statut tout particulier. Si le devenir du logement actuel est rarement évoqué spontanément, les entretiens montrent toutefois que la transmission de la maison dans laquelle

5. Ce qu'ils se révéleront être. Dans notre population, hormis ceux qui possédaient déjà un pied-à-terre en Métropole, la plupart a quitté son premier logement dans les cinq ans suivant son arrivée.

6. Nous emploierons le terme de « maison » dans son sens bachelardien, celui de la « coquille », du ressourcement, pour désigner d'une manière générale l'habitation occupée par les enquêtés et leur famille.

7. Notons que l'héliotropisme des Pieds-Noirs ne diffère cependant pas significativement de l'attitude de l'ensemble de la population française, notamment à l'heure de leur fin de vie active (Garnier, 2005, p. 208). Cependant, notre enquête suggère que si on leur en donnait le loisir, les membres de cette population choisiraient plus volontiers de s'installer dans les régions méridionales.

les Pieds-Noirs habitent, si elle est envisagée, exprime rarement un attachement au lieu dans lequel elle se trouve. La question de l'héritage et de la transmission de la maison permet ainsi de mieux saisir la relation des membres de cette population à leur maison.

On remarque alors que l'attachement à la résidence principale actuelle ne revêt fréquemment qu'un caractère essentiellement économique. Ainsi, aucun des Pieds-Noirs interrogés de manière approfondie sur ce thème n'a décrit sans réserve un logement dont il est propriétaire sous les espèces d'une « maison de famille »⁸.

À l'occasion d'une visite de courtoisie que nous lui rendons après le décès de son époux, nous discutons avec Andrée de la vente du pavillon qu'elle habite désormais seule. « Pour moi, maintenant, il me faudrait plus petit. Mais pour l'instant, je ne peux pas quitter la villa, j'ai l'impression que Daniel y est encore [...]. Je vais faire la saison [Andrée est coiffeuse dans un village balnéaire] et je vais mettre en vente, avec l'accord de Noëlle [sa fille] – elle a des parts dans la maison. Ça lui fera de l'argent et je trouverai plus petit.

– Ça vous fait rien de quitter cette maison ?

– Non. Pourquoi ? ... Ah ! Vous voulez dire, les souvenirs ? Eh non ! Cette fois, je pars avec tout !! Noëlle a fait sa vie, elle s'en fout d'ici. »

Andrée ne voit jamais cette maison dans laquelle elle vit pourtant depuis plus de trente ans que comme une source de revenus économiques qui devrait lui permettre d'acquérir un logement plus adapté à sa nouvelle situation et de transmettre une somme d'argent à sa fille (c'est-à-dire un bien fongible, plus aisément mobilisable). Elle suppose que celle-ci ne verra aucun inconvénient à ce que se réalise une telle transaction⁹.

Les parents imaginent ainsi souvent qu'après leur décès, leur maison sera vendue par leurs enfants. De leur point de vue, aucune obligation véritable ne pèse à cet égard sur leurs descendants : « ils [en] feront ce qu'ils voudront » explique Yvonne à propos du pavillon dans lequel elle réside actuellement.

Il est toutefois nécessaire de tempérer ces propos en signalant que, parmi les personnes interrogées, un grand

nombre apprécie leur lieu de vie actuel et l'habitent pleinement – les hommes comme les femmes, les nostalgiques comme les plus détachés à l'égard de leur passé. Au sein de notre population, les enquêtés sont très souvent à la retraite et, en dehors de cas très spécifiques (par exemple, le décès récent du conjoint), ils perçoivent leur résidence principale comme le lieu de la stabilité, celui dans lequel ils souhaitent terminer leur vie.

L'habitation actuelle des Pieds-Noirs rencontrés apparaît donc bien plus comme le lieu de la famille que les premiers logements qu'ils ont été contraints d'accepter à leur arrivée. Il n'en demeure pas moins que « la » maison, celle dans laquelle l'individu dispose de toutes ses marques cognitives et corporelles, celle dans laquelle Douce dit se sentir « chez [elle], c'est simple », demeurera à jamais cette « maison de mémoire » (Bahloul, 1992) occupée pendant la colonisation de l'Algérie par la France.

Précisons cependant que pour la plupart des personnes interrogées, l'espace privé est davantage perçu comme un contenu, une organisation domestique au sein de laquelle les parties distinctes ne peuvent être saisies que dans leurs relations réciproques, comme le lieu du regroupement des membres d'une même famille, plutôt que comme un contenant, se trouvant dans un lieu précis, spécifique et irremplaçable (ce qui explique le regard souvent essentiellement économique porté sur le bâti).

En effet, l'organisation de l'espace matériel, par le biais de la sélection d'objets qu'elle suppose, représente l'une des voies majeures de l'appropriation de l'espace domestique pour les déracinés. Par exemple, lorsque Josiane installe deux citronniers dans sa véranda, notamment pour profiter de l'odeur de leurs fleurs, elle recrée, à l'échelle de sa maison, une campagne algérienne disparue qui continue de produire des effets sur sa manière d'habiter et, partant, sur son identité de Pied-Noir et sa mémoire. Ce décor reflète la persistance intime des expériences de la fillette qu'elle était, assoupie à l'ombre des orangers. Le déploiement de soi à travers ses objets et les mises en scène de décors domestiques (Chevalier, 2003) peuvent se lire comme des re-créations personnalisées des lieux. Par les manières d'occuper l'espace, de l'aménager à son goût¹⁰, à travers des appropriations par dépôt de soi, des bricolages, il est possible aux habitants déracinés de donner forme à des espaces qui leur « ressemblent ». Comme le notait L. Joyeux à propos de l'espace domestique d'immigrés algériens, « ce sont toutes les maisons, tous les espaces de vie investis par la famille qui ont trouvé à se loger » (2003, p. 134).

8. L'objet de famille « est celui qui n'est plus personnel mais indivisible et propriété commune de l'ensemble de la famille » (Gotman, 1988, p. 163).

9. Nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer Noëlle. Peut-être se montrerait-elle plus réticente à l'idée de céder cette maison, comme c'est parfois le cas des enfants à l'égard de certains biens parentaux fortement investis sur le plan symbolique – en particulier immobiliers (cf. Singly, 1998). Toutefois, Noëlle habite elle-même dans une station balnéaire située à une trentaine de kilomètres de chez sa mère. La maison parentale ne pourrait donc vraisemblablement pas être regardée comme une résidence secondaire (elle se trouve à la fois trop proche de sa résidence principale et le village dans laquelle elle se situe ne présente pas suffisamment de différences par rapport à celui dans lequel habite Noëlle).

10. Le goût ne se limitant pas en matière de décoration à de purs atavismes, à un attrait pour certains objets ; il se traduit bien souvent dans l'espace domestique par une organisation et un déploiement d'objets qui « conviennent » aussi bien au corps qu'à l'esprit (cf. Beldjerd, 2011).

Pour une population ayant quitté son sol natal depuis de nombreuses années maintenant, on remarque que l'attachement au chez-soi n'est pas nécessairement associé à un ancrage symbolique dans l'espace national d'appartenance. De ce point de vue, la résidence secondaire obéit à d'autres logiques et connaît un statut différent de celui de l'habitation principale.

Les résidences secondaires

Bien entendu, tous les Pieds-Noirs rencontrés ne possèdent pas de résidence secondaire. Certains n'en ont pas les moyens économiques, d'autres n'y ont jamais songé, d'autres encore préfèrent se laisser la possibilité de faire varier leurs lieux de villégiature, etc. Cependant, ceux qui ont pu acquérir un tel type de logement, témoignent de pratiques habitantes moins indexées sur l'utilitaire. Elles laissent parfois transparaître un rapport à l'espace (domestique et régional, voire national) différent de celui entretenu avec la résidence principale (Ortar, 1999).

Les personnes interrogées affirment généralement aujourd'hui que l'acquisition de la résidence secondaire était motivée par l'idée de conjuguer plaisir et constitution d'un patrimoine matériel transmissible (immobilier ou, en cas de vente, financier). À l'instar de l'habitation principale, rares sont les Pieds-Noirs interrogés à avoir toutefois exprimé le souhait explicite de faire de leur résidence secondaire une maison destinée à initier une lignée résidentielle. Nous avons néanmoins constaté deux séries d'exceptions.

Un lien jamais rompu : la maison comme support de l'histoire familiale

Certains enquêtés possèdent une maison dans la région d'origine de l'une des branches de leur famille. Ces résidences ont rendu plus facile leur installation en Métropole après l'indépendance. Dans la population interrogée, ces situations sont celles des familles les plus aisées.

Pour expliciter ce mécanisme particulier d'attachement à un espace national métropolitain, nous utiliserons un cas spécifique, celui de Thérèse. Son grand-père était viticulteur dans les environs de Montpellier. Après avoir été ruiné par le phylloxéra, il avait demandé à l'un de ses fils (Henri) de l'aider à reprendre son activité et conseillé à son cadet (Émile) de partir tenter sa chance en Algérie. Les deux frères avaient fait fortune d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée. Restés très liés, ils n'avaient cessé d'entretenir des contacts rapprochés, les membres de la fratrie se sentant, aux dires de Thérèse, aussi bien chez eux dans leur famille en Algérie qu'en Métropole. Henri est décédé au cours de la seconde guerre mondiale. À partir de la disparition de son frère, Émile avait pris en charge les deux exploitations, engageant d'incessants

allers et retours entre les deux propriétés (Thérèse suggérant qu'il assumait les devoirs professionnels et qu'il entretenait des liens amoureux avec sa belle-sœur, qu'il avait en quelque sorte deux familles). Le père de Thérèse, ayant survécu à sa belle-sœur et à son neveu, avait finalement hérité de la propriété. À son tour, cette dernière est revenue à Thérèse après le décès de son père. Aujourd'hui, cette femme passe de longues périodes dans la propriété dont elle a hérité mais, le reste du temps, elle occupe un appartement dans le centre de Montpellier qu'elle considère davantage comme sa résidence principale. Cette partition s'organise à la manière décrite par M. Pierre entre « maison du quotidien » et « maison du temps libre » (Pierre, 2006, p. 108).

Lors de notre première rencontre, Thérèse a proposé que nous réalisions l'entretien dans ce qu'elle a elle-même spontanément nommé la « maison de famille ». Thérèse souhaite en effet ardemment et explicitement que celle-ci demeure dans sa famille après sa propre disparition.

Dans le but avoué de conserver un sens à ce lieu pour ses descendants, elle a imaginé il y a une dizaine d'années une pratique consistant à réunir une fois par an l'ensemble de la famille dans cette maison : s'y retrouvent alors son fils, sa fille et leurs époux, ses petits-enfants et leurs conjoints ou concubins, quelques amies à elle (toutes pieds-noirs) ainsi que des amis de ses enfants. Thérèse voit d'un très mauvais œil les absences de ceux qui se dérobent au méchoui de ce qu'elle a baptisé « l'anniversaire de la bastide ». En tant que passeur de témoin entre le bien et ses héritiers, elle se sent investie de l'obligation de maintenir cette maison en vie et, partant, de lier ses descendants à ce lieu en fournissant un terreau idéal à la germination de leurs souvenirs. Ainsi, la bastide symbolise à la fois la famille, son histoire et, à la manière d'une synecdoque, les espaces d'ancrage métropolitain et algérien. Thérèse souhaite qu'elle perdure telle quelle, c'est-à-dire qu'elle puisse représenter ici un continuum d'existences qui, pour certaines ont été menées ailleurs et dont la parenthèse algérienne ne constitue pas une péripétie mais fait partie intégrante.

En instituant des pratiques qui ressuscitent celles qui lui étaient familières en Algérie (telles que l'organisation de méchouis, par exemple), cette femme témoigne d'une volonté d'amalgamer les lieux et les temps par le truchement de sa maison. Il est vrai que le caractère stable des résidences – à la fois dans le temps de la famille et dans ses propriétés matérielles – fonctionne comme support symbolique de l'appartenance territoriale. La maison permet ainsi parfois de maintenir et d'entretenir efficacement un sentiment identitaire et des pratiques d'enracinement dans l'ici et le maintenant, référant à un ailleurs et jadis. Des connexions semblables s'observent chez ceux qui travaillent à s'ancrer localement en utilisant l'espace national pour donner une cohérence et du sens au passé.

Le « mythe du retour »

À l'échelle d'une génération, l'absence d'attache familiale fait généralement obstacle à la transformation d'une résidence secondaire en un bien regardé comme inaliénable. La volonté de transmettre un patrimoine immobilier chargé de significations peut également nécessiter l'habitude de posséder des biens matériels, d'accorder du sens à ce statut et, au surplus d'associer son identité individuelle et familiale à ces biens. Il faut encore que le capital économique permette à la famille d'acquérir un bien immobilier et d'effectuer régulièrement les trajets entre la résidence principale et la résidence secondaire. Cela suppose donc des ressources à la fois économiques et symboliques spécifiques.

Certains Pieds-Noirs rencontrés ont pu devenir propriétaire d'un logement dans la région dont étaient issus leurs ascendants¹¹ et, du fait d'une transmission de l'histoire familiale (y compris parfois a minima), procèdent à une « invention des origines » (Ramos, 2006). Il s'agit alors essentiellement de personnes qui, malgré un départ d'Algérie vécu sur le mode de la rupture, disposent des ressources nécessaires pour puiser dans leurs origines territoriales européennes ou dans ses mythologies afin de renouer avec des lieux susceptibles de les ancrer et de servir de base à la re-fondation d'un mythe familial. La volonté de transmission d'un bien immobilier qui rattache à des racines est alors particulièrement lisibles chez ceux qui, à la retraite, cultivent une forme de « retour au pays » (Pierre, 2006, p. 107).

Gisèle, par exemple, se dit très attachée aux valeurs du travail qu'elle tient selon elle de son grand-père paternel et de son père, eux-mêmes héritiers de ce tempérament, qu'elle voudrait caractéristique « des gens du Nord ». Après le décès précoce de son époux, elle a décidé de retrouver ses racines en acquérant une petite maison dans un bourg du Nord de la France, proche du village de naissance de son grand-père. « J'essaie, dit-elle, d'y aller très souvent. [...] Il y a encore trois-quatre ans, j'y partais seule tout l'été et la famille passait. Je peux vous assurer qu'il n'y a pourtant ni la plage, ni les boîtes de nuit ! [rires]. C'est une petite maison, mais elle est toujours très remplie ! [...] Nous y sommes heureux et je crois que les enfants y auront des souvenirs. [...] Ma fille et les enfants savent pourquoi j'aime cet endroit. [...] Il représente certaines de mes valeurs et j'espère que Brigitte [sa fille] comprend mieux grâce à cela pourquoi j'étais parfois dure, peu libre pour elle. »

11. Ou, plus exactement dans la région d'origine de la branche familiale la plus investie, celle-ci étant, très majoritairement celle sur laquelle on dispose d'un maximum d'informations (les conjoints dépourvus de mémoire familiale ou dont la mémoire est envahie par celle de leur partenaire adoptent généralement cette branche par alliance).

Le cas de Gisèle donne à voir le lien qui peut être établi entre une maison se trouvant dans un lieu précis¹², des valeurs et l'image de la famille (passée, présente et à venir). Il illustre en outre le fait que l'achat d'une résidence secondaire par ces Pieds-Noirs, obéit avant tout à une volonté d'enracinement. Tandis qu'il est établi que « plus la densité de la population indigène est faible, plus la résidentialité secondaire est forte » (Urbain, 2002, p. 150), Gisèle a cherché une maison au cœur d'un bourg de manière à « être parmi les gens, à sentir cette atmosphère là ». Cette proximité confère de son point de vue toute sa valeur à sa « maison de campagne ».

Guy et son épouse, habitent quant à eux dans le Sud-Est de la France mais passent un minimum de quatre mois par an dans leur résidence secondaire située dans un hameau de la campagne angoumoisine. La maisonnette, très isolée, a été choisie, explique-t-il, parce que « lorsque j'étais enfant, nous apprenions la carte de France [...]. Moi, j'imaginai des paysages vallonnés, verdoyants, des petits ruisseaux fleuris... Lorsque nous avons eu les moyens de nous offrir une maison de vacances [...], c'est ce que j'ai recherché. Je me suis dit : "tant qu'on y est, autant chercher dans la France profonde [...]. Donc, voilà, nous avons trouvé cette maison." [...] J'ai dit : "pour [notre] fille ce sera bien, c'est exactement la France". »

Guy, qui a appartenu à l'OAS et qui, après l'indépendance s'est caché en Espagne pour fuir la justice, entretient un rapport ambivalent à la France. Il croit en l'existence d'une « âme de ce pays » et souhaite que ce qu'il nomme « la noblesse des sentiments » qu'il cherche à transmettre à sa fille puisse bénéficier du concours sensible qu'offre le paysage bucolique qui environne sa maison. Il aspire à ce que sa fille en fasse, à sa suite, une maison de vacances, un refuge dans lequel elle puisse cultiver un « sens des valeurs ». Il n'a jamais jugé nécessaire de partager explicitement avec elle les significations qu'il projette sur cette maison estimant « inutile de tout dire entre quatre yeux ». Il ajoute : « elle le voit bien ce que je pense ». Son rapport à la France, son ethos patriote, lui apparaissent communicables par les seuls biais du mode de vie propre à la campagne française, d'un certain rapport à la maison et à son environnement direct. Ses valeurs s'imposeraient d'elles-mêmes dans cette maison à laquelle est attribuée la charge de transmettre de manière sensible le regard de Guy sur les notions de Beau, de Bien ou de Nature. On le voit ici, le rapport à la Nation et à son espace « un et indivisible » est encore porté par un engagement passé et des convictions fondées sur une idéologie extrémiste. L'appropriation de l'espace domestique est dans ces cas

12. Pour Gisèle, peu importe que la maison ne soit pas exactement située dans le village de son grand-père ; elle cherchait avant tout à accrocher ses représentations à un lieu (fantasmé) et à un type d'habitation ; l'« authenticité » de sa quête supportait ainsi une certaine latitude créative.

largement dépendant d'un attachement au pays, qui se nourrit d'une lecture mythifiée du territoire national.

Dans ces derniers cas, somme toute assez rares dans le corpus des enquêtés, des maisons peuvent être pensées comme des biens à transmettre, des biens parfois regardés comme inaliénables ou, tout au moins, dont les actuels propriétaires souhaiteraient ardemment qu'ils le deviennent. Cependant, la notion de maison « de famille » implique que le bien puisse se voir intégré à un passé, parfois qu'il ait déjà fait l'objet d'une transmission. Or, les Pieds-Noirs installés sur le territoire métropolitain depuis seulement une génération se trouvent dans l'évidente impossibilité de remplir cette condition. En outre, comme le souligne E. Ramos, « quand la maison est dite "de famille", le groupe familial y apparaît fortement identifié » (Ramos, 2006, p. 47). De ce fait, elle doit être perçue comme le territoire des ascendants et être pensée comme susceptible d'accueillir les descendants. Il lui faut au surplus être « hantée » par la présence d'un antérieur temporel et donc, générationnel, qui se transmet par le biais d'anecdotes attachées à cette maison, des traces matérielles, des pratiques ritualisées, telles que, par exemple, la réalisation d'un gâteau les dimanches après-midi, par des gestes reproduits comme l'installation des draps les jours d'arrivée, etc.

Toutefois, pour les Pieds-Noirs, la présence familiale se réduit très fréquemment à celle de la famille nucléaire. Or, si la maison de famille peut, le cas échéant, se satisfaire d'une faible profondeur temporelle, elle ne peut alors se passer d'un élargissement horizontal suffisant (supposant les retrouvailles de la famille élargie : grands-parents, oncles et tantes ou cousins). Par ailleurs, ces immeubles dont les parents souhaitent faire des biens inaliénables, en particulier dans la mesure où ils sont censés être les représentants et les médiateurs de valeurs, n'ont pas encore acquis le caractère « interdit et sacré » que l'héritage confère au bien « en raison même de sa provenance, mortelle [...] » (Gotman, 1989, p. 125) puisque, de fait ils n'ont pas encore été transmis.

L'analyse du rapport à l'habitat d'une population déterritorialisée donne à voir les tous premiers âges de l'ancrage territorial de maisons destinées à rester dans la famille. Nous l'avons constaté, les résidences secondaires semblent, pour des migrants, les plus aptes à réaliser ce dessein. Toutefois, notons que toutes les résidences secondaires possédées par les Pieds-Noirs ne sont pas envisagées, loin s'en faut, comme des biens inaliénables (ou plus exactement aujourd'hui regardés par leurs propriétaires comme destinés à devenir inaliénables). Il s'agit, semble-t-il d'une condition favorable mais aucunement suffisante.

Anne Gotman, qui s'est davantage penchée sur le point de vue des héritiers, envisage deux issues pour la maison parentale. Elle les indexe sur l'histoire qui y a été vécue et sur les souvenirs qu'elle charrie. « Certaines maisons sont

riches de biens et d'affection et gardées pour cela ; certaines sont vendues pour n'avoir laissé que des souvenirs de privations affectives et matérielles » (Gotman, 1991, p. 183). Les entretiens réalisés auprès de futurs donateurs, placés dans une situation de déterritorialisation, suggèrent l'existence d'une troisième voie. En effet, en matière de bâti, le devenir des héritages semble également s'expliquer par l'intensité des sentiments à l'égard de la maison et de l'appartenance aux lieux dans lesquels le bien se trouve situé. Ajoutons toutefois qu'il nous semble intéressant de distinguer avec A. Gotman des « espaces de référence » et des « espaces fondateurs »¹³ et de considérer que, faute d'expériences réalisées dans les premiers, ces seconds peuvent faire office de terreau identitaire de substitution.

Un territoire du souvenir

Quel qu'il soit, le migrant travaille à reconstituer un lieu de ressourcement à partir duquel il lui sera possible d'intégrer la rupture trajectorielle dans une cohérence résidentielle. En effet, si l'on ne peut négliger les aspects utilitaires de l'habitat, force est de constater que la maison ne se réduit pas à sa fonction d'abri. En ce qui concerne le sentiment d'ancrage spatial (domestique, national, etc.), le rapport au territoire d'appartenance actuel se voit profondément marqué par des manières d'habiter et de se dire provenant des lieux de vie passée.

Pour les Pieds-Noirs, la maison, le chez-soi, sera probablement toujours et avant tout la terre d'Algérie ; une Algérie disparue et, partant, un monde fantasmé. Là-bas continuent en effet de « vivre » les symboles de la famille (notamment les cimetières et les maisons associées aux souvenirs d'enfance).

Pour autant, tous les enquêtés savent que s'ils retournaient aujourd'hui sur leur sol natal, ils retrouveraient certes quelques sensations, sans doute quelques repères mais le sentiment du chez soi resterait désespérément hors de leur portée. Cette expérience désagréable se produit d'ailleurs chez ceux qui, à l'occasion d'un voyage en Algérie, tiennent à « visiter » l'un de leurs anciens lieux de résidence, des espaces dans lesquels ils se sentent désormais comme des touristes. L'espace domestique métropolitain joue donc, dans une certaine mesure, le rôle de succédané du chez-soi.

13. Les « espaces de références » sont ceux « qui renvoient à l'ancestralité, aux liens de l'origine familiale, aux lieux de vie des grands-parents et de naissance des parents, à la mémoire historique non nécessairement vécue, et permettent de se situer dans la lignée ». Les « espaces fondateurs [...] renvoient au lieu de la mémoire vivante, auxquels Ego peut revenir imaginairement : lieux de l'enfance, de l'adolescence (ceux-ci peuvent se confondre avec les lieux de référence ou s'en distinguer selon qu'il y a eu ou non mobilité/migration à la génération parentale) ; ce sont des lieux de la familiarité et de la socialisation résidentielle » (Gotman, 1999, p. 71).

Nous avons pu l'observer, pour le groupe des Pieds-Noirs dont la trajectoire biographique est marquée par l'exil, le chez-soi s'actualise essentiellement *in fine* dans le contenu de la maison, dans l'intimité de ce qui s'est redéployé dans les intérieurs domestiques, c'est-à-dire dans ce qui peut, dans leur cas, s'apparenter à des reflets de l'identité. Toutefois, la maison compte parfois davantage, à l'échelle de la famille, si le lieu dans lequel elle est située se trouve fortement investi de significations. Non seulement, elle suscite alors l'adhésion à une certaine image du groupe domestique et des ascendants, mais elle donne prise, en outre, à une volonté de se sentir physiquement appartenir à un lieu et de pouvoir l'éprouver dans une quotidienneté. Il y a alors co-production de l'espace

habité, au sens large, et de la famille envisagée dans son temps long (comprenant la mémoire des ascendants et la tension vers de nouvelles générations). En quelque sorte, la re-territorialisation étudiée repose sur le fait que les familles « font » d'autant plus territoire dans ces espaces, que les maisons peuvent « faire » famille.

Mais, rappelons pour terminer que, pour la plupart des Pieds-Noirs rencontrés, il n'y a pas de volonté de s'inscrire ici plutôt qu'ailleurs. L'inaccessibilité aux espaces de référence donne, en effet, naissance au rêve d'une existence dans un lieu impossible, sur un territoire imaginaire, un « territoire du souvenir » (Tabois, 2006).

Références bibliographiques

- Bahloul J., (1992), *La maison de mémoire, Ethnologie d'une demeure judéo-arabe en Algérie (1937-1961)*, Paris, Métailié.
- Baussant M., (2002), *Un pèlerinage pour mémoire : d'Oran à Nîmes, les « enfants de Notre Dame de Santa Cruz »*. Filiation et communauté pieds-noirs à l'épreuve de l'exil, Thèse de doctorat d'anthropologie, université Paris 10.
- Bekkar R., Boumazza N., Pinson D., (1999), *Familles maghrébines en France. L'épreuve de la ville*, Paris, Puf.
- Beldjerd S., (2011), « Faire le beau chez soi ». La part du corps dans l'aménagement et la décoration des espaces du quotidien », *Espaces et sociétés*, n° 144-145, pp. 141-156.
- Bonnin P., Villanova de R. (dir.), (1999), *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis.
- Boudon P., (1969), *Pessac de Le Corbusier*, Paris, Dunod.
- Chevalier S., (1996), « Transmettre son mobilier ? Le cas contrasté de la France et de l'Angleterre », *Ethnologie française*, XXVI, pp. 115-128.
- Chevalier S., (2003), « Le décor domestique, une mise en scène de soi », in Segaud M. et al., *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 107-110.
- Desjeux D., Monjaret A., Taponnier S., (1998), *Quand les Français déménagent. Circulation des objets domestiques et rituels de mobilité dans la vie quotidienne en France*, Paris, Puf.
- Esclangon V., (2008), *Les rapatriés d'Afrique du Nord de 1956 à nos jours*, Paris, L'Harmattan.
- Garnier E., (2005), *Territoire et migration : le rôle de la territorialisation dans la construction identitaire et culturelle d'un groupe social se vivant en exil : les Pieds-Noirs aujourd'hui*, Thèse de doctorat de géographie, université Joseph Fourier, Grenoble.
- Gotman A., Léger J.-M., Decup-Panier B., (1999), « Variations saisonnières de la vie familiale. Enquête sur les secondes résidences », in Bonnin P., Villanova de R. (dir.), *D'une maison l'autre. Parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Créaphis, pp. 177-211.
- Gotman A., (1999), « Géographies familiales, migrations et générations », in Bonvalet C. et al., *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Travaux et Documents, Ined, pp. 63-134.
- Gotman A., (1991), « L'héritier et le commis voyageur. Transmission et héritage de la maison de famille », in Segalen M. (coord.), *Jeux de famille*, Paris, Presses du CNRS, pp. 173-192.
- Gotman A., (1989), « Le vase c'est ma tante. De quelques propriétés des biens hérités », *Nouvelle revue d'ethnopsychiatrie*, n° 14, pp. 125-150.
- J.-J. Jordi, (2002), « Les Pieds-Noirs : constructions identitaires et réinvention des origines », *Hommes et migrations*, n° 1236, pp. 177-188.
- Joyeux L., (2003), « Quand l'espace domestique se fait enjeux identitaires. Le cas des familles immigrées d'origine algérienne résidant en HLM », in Collignon B., Staszak J.-F. (dir.), *Espaces domestiques. Construire, habiter, représenter*, Rosny-sous-Bois, Bréal, pp. 125-136.
- Ortar N., (1999) « Les multiples réalités de la résidence secondaire », in *D'une maison l'autre*, Bonnin P., Villanova de R., Créaphis, Paris, pp. 139-154.
- Pierre M., (2006), « L'invention d'un système bi-résidentiel. Un choix de vie pour couple retraité aisé », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 100, pp. 107-113.
- Ramos E., (2006), *L'invention des origines. Sociologie de l'ancrage identitaire*, Paris, Armand Colin.
- Scioldo-Zurcher Y., (2010) *Devenir métropolitain : politique d'intégration et parcours de rapatriés d'Algérie en Métropole*, Paris, Éditions de l'EHESS.
- Serfaty-Garzon P., (2003), « Le cambriolage », in Segaud M. et al. (dir.), *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin, pp. 54-55.
- Serfaty-Garzon P. (dir.), (2006), *Un chez-soi chez les autres*, Montréal, Paris, Bayard.
- Singly de F., (1998), *Habitat et relations familiales*, Paris, Plan construction et architecture.
- Staszak J.-F., (2001), « L'espace domestique : pour une géographie de l'intérieur », *Annales de géographie*, n° 620, pp. 339-363.
- Tabois S., (2006), « Lieux de mémoire et territoire d'appartenance d'une population déracinée », in Boudreault P. W. (dir.), *Génies des lieux*, Québec, Presses de l'université du Québec, pp. 149-160.
- Tabois S., (2007), *Mémoires d'ici-bas. Une sociologie des pratiques mnésiques des Pieds-Noirs*, thèse de doctorat, université de Poitiers.
- Urbain J.-D., (2002), *Paradis verts. Désirs de campagne et passions résidentielles*, Paris, Payot.

Annexe

Présentation sommaire des personnes citées dans l'article

Prénom	Date, lieu naissance	Origine	Prof. des parents	Frères et sœurs	Profession	Situation familiale	Profession du conjoint (pied-noir ?)	Date du départ	Conditions du départ	Membre asso. pied-noir	Retour Algérie	Lieu de l'entretien
Andrée	1942 (Bougie)	France	p. maçon ; m. au foyer	Deux frères aimés	Coiffeuse	Veuve, une fille	Marchand des quatre saisons (oui)	Juillet 1962	À la hâte	Oui	Non	Près de Mont- pellier
Douce	1927 (Mostaganem)	Vosges et Italie	p. vétérinaire ; m. ?	Une sœur	Antiquaire	Divorcée, sans enfant	?	1962	Quasi-déménagement + point de chute en Métropole	Oui	Non	Nîmes
François	1929 (Bône)	Italie	p. concierge ; m. couturière	?	Fonctionnaire	Marié, un fils, une fille	Fonctionnaire (oui)	1962	À la hâte	Oui	Hostilité	Châtelleraut
Gisèle	1915 (Relizane)	Nord France + Cévennes	p. instituteur ; m. au foyer	Quatre sœurs	Institutrice	Veuve, une fille	Directeur école (oui)	1960	Mutation avant l'indépendance	Non	Coopération + visites amis algériens	Poitiers
Guy	1936 (Oran)	Italie + France	?	?	Employé banque	Marié, une fille	Au foyer (oui)	1961	Fuite en Espagne	Oui. Président	Hostilité	Près d'Angoulême
Josiane	1946 (Chanzy)	Espagne	Commerçants	5 frères et sœurs	Service conten- tieux d'une banque	Mariée, trois enfants	Employé des Postes (oui)	1962	Pied-à-terre en Métropole	Oui	Oui	Près de Poitiers
Thérèse	1930 (Saint-Denis du Sig)	Hérault + Espagne	p. agriculteur ; m. au foyer	/	Au foyer	Veuve, un fils	Agriculteur (oui)	1960	Vente propriété	Non	Détachée	Près de Montpellier
Yvonne	1935 (Hamma-Plaisance)	France	agriculteurs	Onze frères et sœurs	Agricultrice puis femme de ménage	Mariée, une fille	Ouvrier (oui)	1962	À la hâte	Oui	Non	Châtelleraut

Résumé

C'est en tenant compte du contexte migratoire *sui generis* qu'ont connu les Pieds-Noirs que nous proposons d'envisager un aspect particulier des phénomènes de (re)territorialisation. Il s'agit d'interroger dans une même analyse la perte de l'environnement familial, le rapport à l'espace national et l'habitat en Métropole. Pour la population pied-noir, ce dernier se trouve, en effet, au centre de la recomposition « ailleurs » d'un espace à soi. Nous montrons d'abord que si, lors de l'installation en Métropole, les premiers logements ont indubitablement participé à la stabilisation de la famille, les résidences principales actuelles et les lieux dans lesquelles elles se trouvent n'ont pas été investis au point de dissiper le souvenir fantasmé de la « maison d'origine ». Il en va autrement de l'attachement aux résidences dites « secondaires », redéfini non seulement par la nature même du bien, mais aussi, en l'espèce, par les ponts que ces territoires permettent de jeter vers le passé et l'espace mnésique de l'Algérie.

Biographie

STÉPHANIE TABOIS est sociologue et anthropologue, maître de conférences à l'université de Savoie (laboratoire LLS). Elle est membre de l'Association française des anthropologues et du bureau de « Sociologie de la consommation » de l'Association française de sociologie. Ses travaux portent sur la mémoire, les territoires quotidiens, la famille, les objets, les migrations et les politiques publiques.

stephanie.tabois@univ-savoie.fr